



COMPTES 2009

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 898	4 257	641	849	208	24.47
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	11 393	8 503	2 890	6 688	3 798	56.78
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	49 737	32 198	17 539	23 590	6 051	25.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 143		1 143	1 143		
	TOTAL II	67 172	44 958	22 214	32 270	10 056	31.16
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	456		456	416	40	9.62
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	5 000		5 000	13 623	8 623	63.30
	Autres créances	7 546		7 546	1 365	6 181	452.77
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	194 998		194 998	173 669	21 329	12.28
	Charges constatées d'avance (3)	1 276		1 276	858	419	48.79
	TOTAL III	209 277		209 277	189 930	19 346	10.19
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	276 449	44 958	231 491	222 201	9 290	4.18

(1) Doit être au bail

(2) Doit être à moins d'un an

(3) Doit être à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2009	Exercice N-1 31/12/2008	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	116 858	116 858		
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	21 893	11 096	10 797	97.30
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	13 413	10 797	24 210	224.34
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 188	2 771	1 583	57.13
	TOTAL I	126 525	141 521	14 997	10.60
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	8	8		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	6 120 40 238	4 506 28 329	1 615 11 909	35.83 42.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	58 600	47 837	10 763	22.50
	TOTAL IV	104 966	80 679	24 286	30.10
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	231 491	222 201	9 290	4.18

(I) Dettes et produits constatés d'avance à inclure d'ici au

104 966 80 679

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	1 000		1 000	18 510		17 510	94.60
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 000		1 000	18 510		17 510	94.60
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			287 281	193 526		93 755	48.45
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 301	1 162		139	12.00
Autres produits							
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			289 583	213 198		76 384	35.83
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			80 132	47 304		32 828	69.40
Impôts, taxes et versements assimilés			1 109	727		382	52.54
Salaires et traitements			172 577	118 625		53 952	45.48
Charges sociales			39 051	27 322		11 729	42.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 193	12 638		445	3.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			195	509		315	61.79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			305 256	207 124		98 131	47.38
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			15 673	6 074		21 747	358.05
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Doit produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Doit charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009	Exercice N-1 31/12/2008	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 494	2 318	823	35.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	1 494	2 318	823	35.52
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 494	2 318	823	35.52
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	14 179	8 391	22 570	268.97
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60	923	863	93.45
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 583	1 583		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	1 644	2 506	863	34.42
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	596	101	495	491.17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	282		282	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	878	101	777	770.83
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	765	2 405	1 640	68.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	292 721	218 022	74 699	34.26
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	306 134	207 225	98 909	47.73
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	13 413	10 797	24 210	224.24

* Y compris : Redevances de crédit bail mobilier
: Redevances de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

dbACTIVITES DE L'ASSOCIATION

O Activité 2009

En 2009 l'ORSaG a eu recours à deux emplois CDD, dont l'un s'est transformé en janvier 2010 en CDI.

Melle Vanessa CORNELY qui occupait l'emploi de chef de projets a été nommée directrice au 1er Avril 2009.

Le programme d'activités qui était conséquent et diversifié à porter entre autre sur les thèmes suivants :

- étude sur les infections sexuellement transmissibles ;
- Enquête sur l'activité physique (APHYGUAG) a été présentée au conseil scientifique le 15 mars 2010.
- Enquête de satisfaction du programme d'aide à domicile pour les personnes atteintes du VIH. Enquête difficile à gérer en raison de la défaillance des enquêtrices pressenties. La directrice de l'ORSaG, en collaboration avec l'assistante sociale du Réseau Ville-Hôpital, a dû assurer, durant le mois de juillet, le recueil des données sur le terrain.
- Dossier thématique VIH SIDA du 1er décembre, prise en charge de l'impression par le COREVIH.
- Etude sur la couverture vaccinale à Saint-Martin.
- Ecole Carambole.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Projets 2010

- Addiction en Guadeloupe, travail en collaboration avec l'TREPS
- Etude sur les assurés sociaux à Saint- Martin
- Réalisation de tableau de bord mensuel à usage interne pour la CGSS à partir de données de l'assurance maladie.
- Projet d'étude sur la santé des jeunes en insertion
- Enquête VIH sur les personnes atteintes (VESPA), proposition de coordination de l'enquête par l'ORSaG.
- Divers fiches thématiques
- Une étude des facteurs associés au surpoids à partir de l'enquête carambole sera réalisée au premier semestre 2010
- Un pré diagnostic de santé demandé par le CUCS de l'agglomération Pointoise. (Un chargé de mission a été recruté courant mars). Saint-Martin semble intéresser par la démarche de même que le CUCS de Basse-Terre.
- Début de la saisie des questionnaires de l'étude ISAAC 2. Une opératrice de saisie a été embauchée le 1
- Congrès des ORS en novembre 2010

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Rémunérations

Selon les dispositions de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations des cadres dirigeant salariés sont de : 43 237,22€.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements divers 03 à 10 ans
- Mobilier et Matériel de bureau 04 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Changements de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

CAPAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDITS ET CONSEILS

ORSaG

1301 CITE GRAIN D'OR
97100 BASSE-TERRE

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE
Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de **I'ORSaG** tels qu'ils sont joints au présent rapport et présentant un total bilan de 231 491 €, un total produit d'exploitation de 289 583 € et un déficit de 13 413 € ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les autres appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Basse-Terre,
Le 10 mai 2010

Le Commissaire aux comptes

CAPAUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
C. BIBRAC
Z.I. des Pères Blancs - 97123 BAILLIF
Tél : 0590 81 53 82 / 0590 99 73 64
Fax : 0590 81 99 94 / 0590 32 15 37
E-mail : capaudit@wanadoo.fr